

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt et un le 29 septembre 2021, à 15 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 21 septembre 2021, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

Étaient présents : ARRIVE Roland, GONZALEZ Maurice, CHAINIER Bruno, TROGER Joël, LAPARLIERE Alain, AUDEBERT Michel, BORDE Pierre, TONNEAU Jean marie, PERRIER Jean-François, BIRON Cécile, MATTIAZZO Lise, SAUVEZIE Dominique, ROY Pierre Noël, BLANC Jeanne, BADIE Vincent, JOURDAIN Serge, PLAT Pierre, BIGEY Laurent, VIDEAU Jean-Michel, QUOD Michel, TARDY Isabelle, LHERMITE Karine, ANDRE Franck, MARSAUD Eliane, CARRÉ Joël, LAVALETTE Christian, FAURE Bruno, GIRAUDEAU Danielle, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, POTIER Jean Philippe, NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, RAVET Pierre-Jean, THIBAUT Annick, LACHAMP Barbara, COUÉ Jean-François, CARTRON Jean Pascal, DELUT Jean-Luc, MARTY Michel, BOOR Pascal, GUEBERT Daniel, FORTIER Manuella, TALBOT Michel, MENNEGUERRE Philippe, SEGUIN Bernard, DURET Chantal, ROBERT Mylène, RAYMOND Claude, DIEZ Elisabeth, POUJADE Yves, BRIAUD Céline, BOULLE Christophe, GRUEL Marie-Françoise, MOUCHEBOEUF Julien, NUVET Raymond, MORASSUTTI Nicolas, PERONNEAU Chantal, GERVREAU Didier, LEFEVRE-FARCY Didier, REYNAL Jean, MASERO Michel, PAVIE Christophe, RAPITEAU Jean Michel, MIGNOT Stéphane, DUGUE Christian, BUREAU Marie-Christine, CHARLASSIER Hervé, BOTTON Jacky, VIAUD Thierry, SUIRE Claudine, CLEMENT Gérard, TELINGE Sophie, VELEZ Jean-Michel, GAGNON-BABIN Julie, BERTHELOT Patrick, AMIAUD Dominique, QUANTIN Brigitte, NIVARD Laurent, VION Michel, CHERAT Patrick, CAPPELAERE Gérard, QUESSON Jacky, HUILLIN Christian, BERNARD Didier, MARTIAL Claude, DE OLIVEIRA Katia, CONTE Marie-Hélène, TESSONNEAU Raymond, PRÉVOT Marie Catherine, BOURDEZEAU Laurence, ROBERT Bruno, CHAUSSEREAU Joël, BRUA Christiane, PAILLE Jean Marc, FEUILLET Alain, MARCHESIN Dominique, BOUCHET Jean Pierre, ARCHAMBAUD Yves, OCTEAU Bernadette, THOMAS Jean-Marc, PENAUD Cyril, MAILLET Claudine, PERUFFO Bernard, MARIAU Jean-Pierre, MEUGNIOT Benoît, MARCHAIS Jean Michel, PAIN Charles, BERTRAND Marc, MAINGOT Maud, PÉRENNÈS Jacques, BONIN Lionel, AMAT Pierre, GEORGEON Raphaël.

Étaient représentés : BROSSARD Bernard par MAURET Olivier, DESSAIVRE Jean-Jacques par LYS Chantal, RAYMOND Serge par GILLIBERT André, RODE Michel par ANDRÉ Pascal, BERTRAND Georges par COTARD Gérard, CHAILLOU Philippe par SYMPHOR Dany, PICQ Patrick par DROUET Marylène, CLEMENCEAU Thierry par MICHONNEAU Michelle, FREDERIC Daniel par CHARDAVOINE Jean-Paul, SALAH Christian par LE BOUHILLEC Marielle, ROUGER Christian par DISTRIQUIN Gilles, LETOURNEAU Antony par LOUASSIER Séverine, MICHEAU Jackie par PRODHOMME Laurent, GERVREAU Jean Pierre par PILLET Anthony, FOUCHÉ Guy par GALLOT Philippe.

Procurations : BRIÈRE Christel à CABRI Christophe, GIRAUDEAU Patrick à DIEZ Elisabeth, LOPEZ Evelyne à QUESSON Jacky.

Absents excusés : MAINDRON Bernard, ANNÉREAU Thierry, OLLIVIER Michel, POZZOBON Alain, CHATELAIN Patrick, FESTAL Emmanuel, MARRAUD Christine, VALLIER Marie-Hélène, BRIÈRE Christel, LANDREAU Bernard, DEBORDE Bruno, GIRAUDEAU Patrick, GUILLEMAIN Ghislaine, LANGLAIS Jean-Charles, YOU Agnès, FRADON Jean Marie, BONNIN Christophe, DRIBAUT Anne, MAZZOCCHI Jean François, MOUNIER Pascal, LOPEZ Evelyne, MALANGIN Sylvie, DEFOULOUNOUX David, EDOUARD Loïc, DUFOUR Christian, OLIVIER Fabrice, BOURSIER Eric, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 130

Nombre de votants : 133

Nombre d'absents excusés : 28

Nombre d'absents ayant donné procuration : 3

Nicolas MORASSUTTI a été élu secrétaire.

Objet : Convention pour le déversement d'eaux usées d'Eau 17 dans le réseau de la CDCHS (Annexe)

La communauté des communes de la Haute-Saintonge reçoit dans la station d'épuration de Jonzac les effluents des usagers des réseaux d'assainissement des communes de Saint-Martial de Vitaterne et de Saint-Germain de Lusignan.

Eau 17 est compétent pour le service assainissement sur les communes de Saint-Martial de Vitaterne et de Saint-Germain de Lusignan. L'exploitation du service est confiée à la RESE, régie d'Eau 17.

La communauté des communes de la Haute-Saintonge délègue la compétence assainissement à la ville de Jonzac, sur le périmètre de la commune. L'exploitation du service assainissement est confiée à VEOLIA (Le Délégué) par contrat d'affermage avec une échéance au 31/12/2025.

017-200041523-20210929-DEL89_2021-DE
Reçu le 11/10/2021

Il est de l'intérêt de la CDCHS que lesdits effluents respectent les seuils de débit et de pollution garantissant le bon fonctionnement de ses ouvrages.

Il est également de l'intérêt d'Eau 17 et de son exploitant la RESE que la CDCHS lui garantisse l'épuration des eaux usées des communes de Saint Martial de Vitaterne et de Saint Germain de Lusignan.

Une convention liait la ville de Jonzac anciennement compétente en matière d'assainissement, VEOLIA et Eau 17 pour le déversement des eaux usées des communes de Saint Martial de Vitaterne et de Saint Germain de Lusignan dans la station d'épuration de Jonzac, jusqu'au 31/12/2020.

Il est nécessaire d'établir une convention qui formalise les conditions techniques, administratives et financières, du rejet des eaux usées des communes de Saint-Martial de Vitaterne et de Saint-Germain de Lusignan dans le réseau de de Jonzac.

L'Assemblée approuve cette convention et autorise le Président à la signer.

à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le 11 OCT. 2021
Le Président
Claude BELOT

Pour copie conforme
Le Président
Claude BELOT

Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex